

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2016

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal se tiendra le **lundi 14 décembre 2015, à 20 h 30**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Cette séance extraordinaire a pour objet l'adoption du budget 2016 et du programme triennal d'immobilisations.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations. »

Donné à Ville de Saint-Pascal, ce 26^e jour de novembre 2015.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 2 décembre 2015 que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 26 novembre 2015.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA